

Macron veut freiner l'essor de l'éolien terrestre

Le gouvernement souhaite durcir les conditions d'autorisation de parcs pour améliorer leur acceptabilité

Un vent mauvais souffle-t-il sur l'éolien terrestre ? Après avoir encouragé pendant deux ans son développement, l'exécutif amorce un changement de cap qui ravit les opposants et provoque l'inquiétude de la filière.

C'est Emmanuel Macron lui-même qui a planté la première graine de cette nouvelle donne, le 14 janvier, à Pau. Lors d'une table ronde sur le thème de « l'écologie dans nos territoires », le président de la République avait appelé à être « lucide » en affirmant que « la capacité à développer massivement l'éolien est réduite ». « Le consensus sur l'éolien est en train de nettement s'affaiblir dans notre pays », expliquait-il, avant d'ajouter que « de plus en plus de gens ne veulent plus voir d'éolien près de chez eux, considèrent que leur paysage est dégradé ».

Quelques jours plus tard, dans un entretien dans le Monde du 21 janvier, Elisabeth Borne déclarait que « le développement de l'éolien est très mal réparti en France ». « Cela s'est fait de façon anarchique, et on a des territoires dans lesquels il y a une saturation, y compris visuelle », soulignait la ministre de la transition écologique et solidaire, rompant ainsi avec le discours très enthousiaste sur l'éolien de ses prédécesseurs Nicolas Hulot et François de Rugy. Le 18 février, auditionnée au Sénat, elle précise sa pensée, dénonçant la « covisibilité avec des monuments historiques » et « une situation d'encercllement autour de certains bourgs qui est absolument insupportable », plaidant pour un « développement harmonieux ».

« Le message des anti-éolien a été entendu par le chef de l'Etat, il a reçu beaucoup de messages à ce sujet, il faut qu'on soit vigilants », décrypte une source élyséenne, qui souligne que la relation avec les Français ruraux est une priorité de la deuxième partie du mandat, et résume : « Emmanuel Macron ne veut pas pourrir la vie de nos concitoyens, il sent que ça monte en milieu rural. »

« Le président veut changer de politique. Il a pris conscience qu'il ne pouvait pas avoir l'image de celui qui a détruit les paysages de la France », se réjouit Jean-Louis Butré, président de la Fédération environnement durable (FED), l'une des principales associations antiéolien. Mais M. Butré reste

prudent sur les conséquences de ce revirement. « Elisabeth Borne a suivi le président, mais son ministère peine à appliquer les nouvelles consignes », déplore-t-il.

« Mieux répartir »

Au ministère de la transition écologique et solidaire, on assure que la ministre assume pleinement cette « inflexion politique » : « On ne va pas faire de l'écologie contre les gens », note-t-on, tout en précisant : « Il ne s'agit pas d'arrêter, il s'agit de mieux répartir. » D'ailleurs, l'exécutif entend développer massivement l'éolien en mer. Ce virage sur l'aile, concernant l'éolien terrestre, est une rupture nette avec les positionnements précédents du gouvernement. M. Hulot, François de Rugy et l'ex-secrétaire d'Etat à la transition écologique et solidaire Sébas-

tien Lecornu ont activement soutenu le développement de l'éolien, notamment en limitant les recours juridiques possibles contre l'installation de nouveaux parcs.

A l'inverse, M^{me} Borne insiste sur la question de l'acceptabilité de l'éolien. Elle souligne que la moitié de la puissance installée est située dans deux régions, les Hauts-de-France et le Grand-Est, alors que certaines régions comptent très peu de parcs.

Pourtant le même gouvernement vient d'adopter une politique énergétique qui mise sur un développement massif de l'éolien. La programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), la feuille de route de la France pour les dix prochaines années, prévoit de doubler la puissance installée des éoliennes terrestres dans les pays. L'exécutif veut ainsi « faire

La relation avec les Français ruraux est une priorité de la deuxième partie du mandat du président de la République

passer le parc éolien de 8 000 mâts fin 2018 à environ 14 500 en 2028, soit une augmentation de 6 500 mâts », note le document.

Ce secteur s'est fortement développé dans l'Hexagone ces dernières années, mais bien moins que dans d'autres pays européens – les parcs éoliens ont couvert en 2019 environ 6 % de la production élec-

trique. La France est d'ailleurs l'un des plus mauvais élèves au niveau du Vieux Continent dans l'atteinte de ses objectifs en matière d'énergies renouvelables.

Le ministère se défend de toute intention de revoir à la baisse ces objectifs, mais entend durcir la réglementation. Il envisage un panel de mesures, dont un système de bonus-malus, pour favoriser l'installation dans certains territoires, et prépare une circulaire à destination des préfets pour les inciter à prendre en compte « l'insertion paysagère ». « Il faut qu'on trouve un autre chemin pour arriver à notre objectif, qui lui ne bouge pas », assure-t-on au ministère.

« Nous sommes d'accord sur le problème de la répartition sur le territoire, et nous avons déjà formulé des propositions », rappelle Jean-Louis Bal, le président

du Syndicat des énergies renouvelables (SER). « Mais on est très surpris des propos de la ministre, d'autant que le développement de l'éolien se fait déjà avec beaucoup de concertation : il y a un arsenal de réglementations, des études d'impact visuel, des études de protection du patrimoine, etc. », souligne-t-il. Il déplore que le discours de certains politiques contre l'éolien « a malheureusement fini par porter ses fruits ».

Ainsi, Xavier Bertrand, le président des Hauts-de-France, et Dominique Bussereau, le président de l'Assemblée des départements de France (ADF), ont demandé des « moratoires » dans leurs collectivités. Deux élus locaux de poids, qui ont tous les deux quitté le parti Les Républicains, et dont les messages sont bien arrivés à l'Élysée. ■

NABIL WAKIM



Les éoliennes de l'Ecoparc catalan, à Pézilla-la-Rivière, dans les Pyrénées-Orientales, le 22 février.

JEAN-CHRISTOPHE MILHET POUR « LE MONDE »

Dans les Pyrénées, « pro » et « anti » s'affrontent aux municipales

Entre Trilla, Caramany et Passa, la lutte contre l'installation d'aérogénérateurs géants mobilise les habitants du département

REPORTAGE

TRILLA (PYRÉNÉES-ORIENTALES) - envoyée spéciale

L'Espagne n'est pas loin, le pays catalan à quelques bornes. Vignes, pâturages, arbres fruitiers en fleurs, chènes-lièges et friches longent la route qui monte pour atteindre le village de 85 âmes de Trilla, dans les Pyrénées-Orientales. En venant de Perpignan, il suffit de prendre quelques mauvais chemins pour passer sous les trente-cinq éoliennes de l'Ensemble éolien catalan installé par EDF en 2016, à Pézilla-la-Rivière, et entendre le souffle des pales.

Un peu moins d'une heure plus tard, arrivée à Trilla. A l'intérieur de la mairie, la liste des présidents de la République s'est arrêtée à Jacques Chirac. Ce vendredi 21 février, trois jeunes agents d'une société éolienne, ABO Wind, tentent de contenir la colère des riverains lors d'une permanence

d'information sur un projet à l'étude, enclenché il y a deux ans par un vote au conseil municipal.

Malgré des éclats de voix, la séance se passe « bien ». « Parfois, des collègues sont obligés de fermer la permanence et d'appeler la police », remarque-t-on à titre de comparaison au sein d'ABO Wind. A Trilla, confetti sur la carte de l'Occitanie, troisième région éolienne en nombre d'installations (191), derrière les Hauts-de-France (439) et la région Grand-Est (367), l'éolien est loin de faire consensus.

Dans l'étroite mairie, une quarantaine de personnes, des membres de collectifs anti-éolien locaux et départementaux, des habitants du village, le maire et ses affidés. « Nous ne sommes pas des égoïstes, même si c'est vrai, nous partons d'une émotion, la colère, contre ces ventilateurs pourris devant le Canigou [point culminant emblématique du département] ! », s'explique un des « anti », Bernard Faux. « Ceux qui

sont contre l'éolien, mettez-vous là », ajoute-t-il, déclenchant un petit mouvement de foule. « Il y a ceux qui sont contre et ceux qui sont pour. » Et le camp du premier édile de lui répondre : « Il y a ceux qui ont la lumière et il y a ceux qui ne l'auront pas ! »

Parmi les « anti », des néoruraux – certains vivent « en autonomie » en bordure du village –, des retraités et autres acteurs d'un tourisme vert, loin des plages d'Argelès-sur-Mer. Leurs arguments – arnaque économique au profit de multinationales lointaines, destruction de

la biodiversité dans ce couloir d'oiseaux migrateurs, destruction des paysages et du foncier – font face à des considérations simples. Pour l'équipe municipale à l'ancrage ancien, les retombées financières ne peuvent être ignorées : loyers versés aux propriétaires des parcelles, et revenus fiscaux pour la commune à hauteur de plusieurs milliers d'euros annuels.

« Notre mont Fuji »

Lise, Frédéric et leur fille de 10 ans ont, de leur propre aveu, « tout quitté » de leur vie de citadins pour s'installer il y a quatre ans à Caramany, à 7 km à vol d'oiseau. Lise y tient un gîte. C'est de là que les éoliennes, si elles se font, seront les plus visibles. « Tout ça pour quelques milliers d'euros... », lâche-t-elle les yeux mouillés.

« Confiant » pour les prochaines municipales, Didier Fourcade, maire de Trilla (sans étiquette) et candidat sans concurrence à un quatrième mandat, relativise de-

« Nous sommes en colère contre ces ventilateurs pourris devant le Canigou »

BERNARD FAUX
opposant aux éoliennes

puis son coin de la pièce : « Ici, il y a 85 électeurs. Peut-être quinze mettront un coup de crayon sur mon nom... », dit-il alors que dans les villes de moins de 1 000 habitants, les électeurs peuvent biffer les noms des candidats qui leur déplaisent. L'édile récusé par ailleurs les accusations d'opacité, alimentées par le fait que la majorité des membres du conseil municipal possède des terres dans la zone d'étude du projet. A la clé, « des rentrées d'argent, ni plus ni moins », et des routes améliorées pour permettre le chantier, fait-il valoir.

Ailleurs dans le département, la colère des anti-éolien a donné naissance à des listes sans étiquette. « Notre engagement premier, c'était l'opposition à l'installation des éoliennes », raconte ainsi Dolorès Carré, candidate à Banyuls-dels-Aspres (1353 habitants), où Engie Green projette d'installer six aérogénérateurs de 130 mètres de haut. Même chose pour Christine Trébaol. A Passa,

où six éoliennes sont prévues, elle vient de déposer sa liste en préfecture. « Hier, on a fait un tractage, la première chose qui ressort, c'est les éoliennes », assure-t-elle.

Dans la typologie des communes contre, il y a aussi les villages trop beaux pour que l'idée effleure les promoteurs, où peut-être le foncier est trop cher, l'opposition trop ancrée, les schémas de cohérence territoriale trop dissuasifs. C'est le cas de Castelnaud, fleuron médiéval des « plus beaux villages de France », où l'opposition est ancienne et ne fait pas débat. Mais l'inquiétude demeure pour les précieuses vues sur le sommet blanc du Canigou, qui culmine à 2784 mètres d'altitude. « C'est notre mont Fuji », s'exclame le maire voisin de Sainte-Colombe-de-la-Commanderie, Alphonse Puig : « Construire des éoliennes devant le Canigou, c'est comme construire des éoliennes devant Notre-Dame de Paris ! » ■

JULIE CARRIAT